

Ministère de la Culture : compte rendu conférence téléphonique avec le ministre du 9/04



Conférence téléphonique intersyndicale Culture/ministre du 9 avril 2020 : le dialogue social doit se poursuivre dans la solidarité et la transparence

Paris, Mantes, Amiens, Chelles, Ajaccio, le 10 avril 2020

A la demande de l'intersyndicale culture agissant de concert pour la santé des personnels et la sauvegarde du service public culturel, dans la suite des entretiens téléphoniques avec la secrétaire générale, une réunion téléphonique de deux heures avec le ministre a eu lieu le 9 avril 2020.

Quatre points principaux ont été abordés et ont donné lieu à des débats riches et intéressants:

1. De la santé des agents à la santé sociale
2. Le devenir du travail en perspective
3. Les retards d'avenir sur le dialogue social
4. La reprise de l'activité et les conséquences de la crise sur les acteurs culturels.

Un compte rendu complet de ces échanges vous sera communiqué dans le courant de la semaine prochaine.

Des engagements importants au profit des personnels à concrétiser...

-Le ministre s'est engagé fermement pour éviter une catastrophe sociale en déclarant que «tous les contrats signés seront honorés et ceux arrivant à échéance pendant la période de confinement seront renouvelés»;

-Le ministre a promis «des mesures d'action sociale à la hauteur des besoins qu'il s'agisse des questions de logement, de secours et des violences conjugales et familiales» ainsi qu'une information mieux partagée sur les droits existants;

-Sur le maintien du dialogue social, le ministre a validé le principe de convocations d'un comité technique ministériel, d'un CHSCTM le 20 avril, et des comités techniques et CHSCT locaux;

-S'agissant de la sortie du confinement, le ministre s'est engagé à l'élaboration de guides sectoriels destinés à organiser une«reprise progressive d'activité en prenant en compte les préconisations sanitaires nécessaires»; l'élaboration de ces guides se fera entre les directions générales et les organisations syndicales. Il a informé de la création d'une cellule «festivals» qui aura pour objectif d'accompagner au cas par cas les annulations, les reports ou les maintiens des festivals

...des réponses encore insuffisantes sur des questions de protection de la santé et d'adaptation du travail...

-Sur la question de la protection des agent.es en présentiel, le ministre se contente à ce stade de reprendre

les consignes nationales limitées aux gestes barrières sans réelle

perspective sur la fourniture de masques de protection pour tous les

agents du ministère et sur le recensement exhaustif,

établissements

publics compris, de toutes celles et ceux qui sont amené.es à intervenir

sur leur lieu de travail;

-Sur la nécessité de repenser le travail et son organisation dans les

circonstances que nous connaissons, le ministre convient «d'aborder

différemment les enjeux, la place et le rôle du télétravail» mais se

contente de proposer l'ouverture d'un débat avec les organisations

syndicales. Tout en reconnaissant les efforts des services, il partage

les constats qu'il existe des marges de progression encore importantes

sur la mise à disposition à bon niveau du matériel informatique;

-Sur la question des congés 2019 et 2020, le ministre a entendu

l'argumentation des organisations syndicales mais renvoie à des

arbitrages interministériels qui n'ont pas été rendus.

... Des sujets cruciaux encore passés à la trappe

-Aucun engagement n'a été pris sur le renforcement des capacités et des effectifs des DRAC dans l'accompagnement notamment des artistes et techniciens du spectacle

vivant particulièrement nécessaire dans cette période d'arrêt de

l'activité culturelle;

-Ce sujet n'ayant pas été abordé, nous attendons d'autre part sa position sur le décret du ministère de

l'intérieur le 8 avril 2020donnant aux préfets de région la

possibilité
de déroger à la réglementation nationale dans les domaines
d'intervention du Ministère de la Culture tels que les
subventions, la
politique de la ville, la protection et mise en valeur du
patrimoine
culturel.

Si l'intersyndicale considère que cet
échange avec le ministre a été positif et qu'il doit se
poursuivre dans
la solidarité, l'unité, la transparence et l'humanisme, c'est
sur les
actes que nous jugerons de la sincérité des échanges. Pour
«faire
ministère» vraiment, il nous faut penser l'avenir et l'agir
ensemble.

A toutes et tous, courage, force et
espérance dans l'avenir. Prenez soin de vous et de tous ceux et
toutes
celles qui vous sont chers